

# SOUVENIRS D'UN PARLEMENTAIRE

T.C. Douglas

**Les élus d'aujourd'hui et ceux de demain sont, en quelque sorte, des associés: l'expérience des premiers profite aux seconds. La Revue parlementaire canadienne a l'intention de publier, de temps en temps, des articles et des interviews d'anciens parlementaires fédéraux et provinciaux qui sont prêts à partager leur expérience et à fournir des conseils utiles aux députés actuels. Dans le présent article, l'ex-premier ministre de la Saskatchewan et ex-chef du Nouveau parti démocratique évoque ses quarante-quatre années de vie politique.**

Au moment de mon élection à la Chambre des communes en 1935, la vie parlementaire était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. L'indemnité de déplacement, par exemple, consistait en un laissez-passer que les sociétés ferroviaires étaient tenues par la loi de nous fournir. Nous pouvions ainsi voyager gratuitement entre Ottawa et notre circonscription. Une ou deux fois l'an nous pouvions nous faire accompagner de notre épouse et de nos enfants, mais la magnanimité des sociétés ferroviaires avait une limite: il nous fallait délier les cordons de la bourse pour ne pas tomber d'inanition ou pour avoir une couchette.

Les sessions du Parlement étaient plus brèves et beaucoup plus prévisibles qu'aujourd'hui. Elles débutaient en janvier pour se terminer d'ordinaire aux environs de la dernière semaine de juin. L'adoption du budget ne traînait pas avec l'arrivée de la canicule. Je m'installais habituellement à Ottawa en janvier et retournais en Saskatchewan une ou deux fois entre le début de la session et Pâques, moment où nous jouissions d'un assez long congé. Pendant l'intersession d'été, je ne revenais jamais à Ottawa. N'ayant aucun des privilèges actuels, nous devions téléphoner aux ministères à nos frais. Sans allocation de dépenses et avec un salaire de \$4000 par année, un député ne faisait que les appels interurbains strictement nécessaires. Nous devions nous débrouiller comme nous le pouvions pour répondre aux innombrables lettres que nous recevions. Je me souviens qu'un jour à la Chambre, me voyant sortir ma correspondance de mon tiroir, un député me demanda: "Qu'en faites-vous?" "Je lui dis: "J'y réponds". Il me répliqua: "Je jette la mienne directement à la poubelle." Trahis-

sant mon innocence et mon inexpérience, je lui rétorquai: "Vous ne serez jamais réélu de cette façon." "J'y parviens pourtant depuis 25 ans", me répondit-il.

Comme j'étais alors l'un des plus jeunes députés, mon chef, J.S. Woodworth, crut bon de me donner quelques conseils sur la façon de me comporter en Chambre. "Douglas, prenez la parole à la première occasion afin de dissiper votre frayeur. Tenez-vous ensuite bien tranquille jusqu'à ce que vous sachiez bien de quoi il est question. Personne ne fera attention à vous si vous parlez trop sans bien savoir de quoi vous parlez." Il avait raison, comme je l'ai souvent constaté par la suite en voyant bien des députés s'aliéner la Chambre. Ceux qui savaient attendre et qui se documentaient étaient assurés de voir leurs collègues, sortis quelques instants pour griller une cigarette, regagner la Chambre pour les écouter parler.

L'âge moyen des parlementaires a baissé considérablement depuis 1935. Nous n'étions alors que cinq députés de moins de quarante ans. Il y avait plus de députés ayant franchi le cap des soixante-dix ans que de députés en dessous de la quarantaine. Il aurait été impensable de trouver un député de moins de trente ans. Le Parlement ressemblait plutôt à un club de l'âge d'or. L'allégeance politique de tant de circonscriptions étant prévisible, il suffisait de se faire élire candidat et le tour était joué. Il semblait qu'un député pouvait se faire réélire tant qu'il n'avait pas rendu le dernier souffle. Aujourd'hui, la situation est totalement différente et les partis doivent présenter des hommes jeunes qui peuvent s'engager à fond dans les campagnes électorales. Le rajeunissement de la Chambre a grandement contribué à améliorer la

*M. Tommy Douglas a siégé à la Chambre des communes de 1935 à 1944, et de 1962 à 1979. Il a été premier ministre de la Saskatchewan de 1944 à 1961.*

qualité des débats. Il y a maintenant beaucoup de députés dans la vingtaine qui accomplissent un excellent travail.

Les relations entre francophones et anglophones ont aussi beaucoup évolué. Au début de ma carrière parlementaire, les députés du Québec ne défendaient pas avec autant de zèle le bilinguisme et leurs droits. Il n'y avait pas d'interprétation. Un député pouvait choisir de s'adresser à la Chambre en français ou en anglais, mais il faut bien reconnaître que les députés anglophones choisissaient souvent le moment où l'un de leurs collègues commençait à parler en français pour s'offrir une pause-café. Les députés francophones, pour leur part, s'acharnaient à apprendre l'anglais. M. Ernest Lapointe ne pouvait pas prononcer un seul mot d'anglais lorsqu'il a été élu à la Chambre. Non seulement il a appris à maîtriser la langue de Shakespeare, mais il est devenu, à mon avis, l'un des meilleurs orateurs qu'il m'a été donné d'entendre au cours de ma carrière parlementaire. Je comprends mieux maintenant le ressentiment des députés canadiens-français à l'égard du manque de délicatesse des députés anglophones.

Mes premières années ont coïncidé avec la guerre qui a influé de façon marquée sur le fonctionnement de la Chambre des communes. La *Loi sur les mesures de guerre* était alors en vigueur. Il n'y avait plus de lois, pour ainsi dire. Le cabinet, au moyen de décrets en conseil, prenait toutes les décisions de sorte que le Parlement n'avait, dans une certaine mesure, qu'un rôle très limité à jouer, sauf pour l'approbation des crédits. Il n'était toutefois pas possible de discuter ouvertement des prévisions budgétaires. Il ne fallait pas dévoiler combien de mitraillettes avaient été fabriquées l'année précédente ou combien de chars d'assaut devaient être construits. La Chambre institua toutefois un Comité des dépenses de guerre dont je faisais partie comme représentant du CCF. Le Comité a consacré littéralement des centaines d'heures à l'étude des dépenses. Je dois admettre que les ministres nous avaient ouvert leurs dossiers et que nous n'avions aucun mal à obtenir les renseignements confidentiels, ce qui modifia la nature même du rôle du Parlement.

Malgré la guerre, les débats étaient assez ouverts. Le jour de Noël 1941, des soldats canadiens furent capturés à Hong Kong. Nos hommes manquaient d'expérience. Le bateau qui transportait leur équipement était loin derrière leur navire. Mal entraînés, ils ripostèrent à mains nues à l'attaque d'une puissante armée japonaise. J'ai déposé à ce moment-là une motion pour demander que cette question fasse l'objet d'un débat à la Chambre. Le premier ministre MacKenzie

King m'a appelé à son bureau et m'a dit qu'un débat à ce sujet embarrasserait le gouvernement britannique. J'ai refusé de retirer ma motion et il y eut un excellent débat sur la question. Le raid sur Dieppe fit aussi l'objet d'un débat analogue.

J'aimerais aussi dire quelques mots sur le personnel de la Chambre. M. Arthur Beauchesne était au faite de sa carrière lorsque j'ai été élu aux Communes. Il a régné sur l'administration de la Chambre en monarque absolu, mais il a toujours invité les députés à venir le consulter s'ils avaient du mal à comprendre le Règlement ou s'ils désiraient obtenir de l'aide pour rédiger une motion. Il avait le don de pouvoir toujours tirer son épingle du jeu: il pouvait vous citer un chapitre ou un paragraphe de son propre ouvrage ou de celui de Bourinot prouvant que votre motion était bien conforme au Règlement, mais il parvenait toujours à trouver d'autres paragraphes prouvant le contraire lorsque le gouvernement ne souhaitait pas que la motion soit adoptée.

Il n'y avait pas de service de recherche à ce moment-là, et il était difficile de recueillir les renseignements dont on avait besoin. Il fallait tout faire soi-même. Les simples députés peuvent maintenant obtenir beaucoup plus de renseignements, et ceci est une grande amélioration. Certains allèguent que ces services sont coûteux, mais il est inutile d'envoyer des députés au Parlement s'il leur est impossible de savoir à quelles fins sont affectés les deniers publics.

## **HOMMES ET MOMENTS MÉMORABLES**

Les deux personnages qui dominaient la Chambre au moment où j'ai été élu pour la première fois étaient le premier ministre, M. William Lyon MacKenzie King, et le chef de l'Opposition, M. R.B. Bennett. Chose peu surprenante, ils avaient des personnalités diamétralement opposées. Bennett était un orateur acharné. S'il estimait pouvoir intimider ses adversaires il n'hésitait pas à le faire. La première fois qu'il m'a interrompu, je me suis déchaîné contre lui. Par la suite, il est venu me serrer la main. "Voilà qui me plaît," me dit-il, "j'aime les gars capables de se défendre." Jimmy Gardiner, ministre de l'Agriculture, était l'un des quelques libéraux à ne pas avoir peur d'affronter Bennett. Un jour que Gardiner l'avait interrompu, Bennett lui dit de se souvenir qu'il était à la Chambre des communes et non en Saskatchewan au milieu de paysans. Gardiner décida de passer outre, mais Gordon Ross, député libéral de Moose Jaw, décida d'invoquer le règlement, "Ce n'est pas à vous que je m'adressais" déclara Bennett. "Non" répondit Ross, "Mais, monsieur le président, je suis l'un des paysans dont a parlé le chef de l'opposition." Bennett le regarda et répondit "oui, mais vous n'avez sûrement pas à vous

lever pour nous le prouver.” Bennett était une personnalité très complexe. Je voudrais que quelqu’un qui l’a bien connu écrive sa biographie. Il était entièrement différent de l’idée que les gens s’en faisaient.

King n’était pas un grand orateur. Il avait l’habitude de faire de longs discours tortueux, truffés de chiffres. On a du mal à y croire de nos jours, mais lors du premier débat sur le discours du Trône auquel j’ai assisté, j’ai écouté Bennett parler pendant environ quatre heures et King pendant près de cinq heures. Mes échanges avec King étaient en général très courtois. Sa politesse extrême était un mécanisme de défense. Il était possible de le provoquer, mais il fallait faire preuve d’une très grande agressivité. Deux incidents survenus au cours de la guerre illustrent les différents aspects de sa personnalité.

Dans la nuit du 9 septembre 1939, nous avons déclaré la guerre à l’Allemagne. L’atmosphère à la Chambre était tumultueuse. M. J. Coldwell se prononça, au nom de notre parti, en faveur de la déclaration de la guerre. Tout le monde savait bien que notre chef, M. Woodsworth qui s’avouait pacifiste allait se prononcer contre la motion. Il s’attendait à ce qu’il y ait énormément de chahut, mais M. King se leva avant lui. “Monsieur le président,” dit-il “il y a peu d’hommes dans cette Chambre pour lesquels j’ai plus de respect que pour M. Woodsworth. J’ai de l’admiration pour lui, car il a toujours eu le courage de ses opinions. Un homme qui dit ce que lui dicte sa conscience ne peut que glorifier cette Chambre.” Voilà ce que King était capable de faire et qui lui valait le respect de tout le monde.

Pendant la guerre, King fut interrompu au milieu d’un discours, par l’un des membres de son parti qui menaçait de ruer dans les brancards. Il se retourna vers lui en présentant le dos à l’Opposition. Regardant en face les membres de son parti, il déclara, “Dites ce que vous voulez, mais je dois écouter la voix du sang qui coule dans mes veines.” Ce fut un moment très émouvant.

Je ne sais pour quelle raison King me prit en affection mais il fut toujours courtois avec moi, aussi bien quand j’étais député à Ottawa que lorsque je devins premier ministre de la Saskatchewan. Un jour que j’étais venu assister à une conférence fédérale-provinciale, je tombai malade et fus hospitalisé. En sortant, j’avais l’intention de prendre un taxi pour me rendre à la gare, mais je vis que le premier ministre m’avait envoyé sa limousine. Il m’invita à dîner, après quoi je lui dis, “vous devez être très occupé, je vais me retirer.” Il insista pour que nous ayons un entretien. Il s’assit devant un très beau feu de cheminée, et tout en donnant à manger à son

chien, commença à me dire ce qui se passait en coulisse pendant la guerre. Il avait cette tendance surprenante d’être peu communicatif avec ses propres amis, alors qu’il lui arrivait parfois de bavarder avec n’importe qui. Si j’avais parlé à des journalistes, le lendemain, j’aurais pu provoquer une crise nationale.

Une autre personne que j’admirais beaucoup était Ernest Lapointe. Dans les moments cruciaux, ou lorsque le gouvernement traversait des périodes difficiles, il était d’une éloquence extraordinaire, en anglais aussi bien qu’en français. Un autre grand orateur était Cardin. Il se désolidarisa du gouvernement lorsque King décida d’envoyer les conscrits outre-mer. Après que King et Ralston, le ministre de la Défense, prononcèrent leur discours, Cardin se leva tenant seulement une enveloppe sur laquelle il avait griffonné quelques notes. Son discours a été selon moi l’un des plus grands moments de notre histoire parlementaire. Je ne partageais pas ses idées mais je les respectais, et je compris pourquoi il pouvait tenir les foules sous son emprise. Bennett avait dit une fois que Cardin, et je le cite, était probablement notre plus grand orateur depuis Wilfrid Laurier.

### **Mes années en Saskatchewan**

En 1914, je quittais la politique fédérale pour diriger le parti CCF en Saskatchewan. A la suite des élections provinciales tenues plus tard cette même année, où nous avons remporté 47 sièges sur 52, je me retrouvais premier ministre. L’Assemblée législative de la Saskatchewan n’a jamais constitué un modèle réduit de la Chambre des communes. Notre greffier, George Stevens, avait fait un travail remarquable en adaptant les règles du Parlement à une instance plus limitée, afin que notre système soit plus simple. Les choses en furent un peu moins formelles, mais l’Assemblée législative réussit à contrôler pleinement les dépenses et les questions législatives, tout en permettant l’expression des points de vue. Je n’ai pas eu beaucoup de difficulté à m’adapter ces changements qui, en fait rendaient les choses plus simples et moins cérémonieuses.

Pendant toutes les années que j’ai passées à l’Assemblée législative de la Saskatchewan, c’est-à-dire 18 ans, nous avons apporté de nombreux changements. Un comité fut créé pour s’occuper des sociétés de la Couronne et recevoir leurs rapports. Le rapport de ce comité et celui des comptes publics devaient faire l’objet d’un débat, et la Chambre devait les approuver avant de pouvoir s’ajourner. C’était là une grande amélioration par rapport à Ottawa, où les comités se trouvaient souvent à mi-chemin de leurs travaux lors de l’ajournement de la Chambre, ce qui les forçait à suspendre leurs activités. En outre, si un député souhaitait différer

l'ajournement, il pouvait continuer à discuter de ces rapports. Il est toujours difficile de déterminer si un député agit de la sorte pour faire parler de lui, mais d'après mon expérience, le député qui fait de l'obstruction rien que pour empoisonner le monde, se verra mis en demeure de se taire par l'ensemble des députés, y compris ceux de son propre parti.

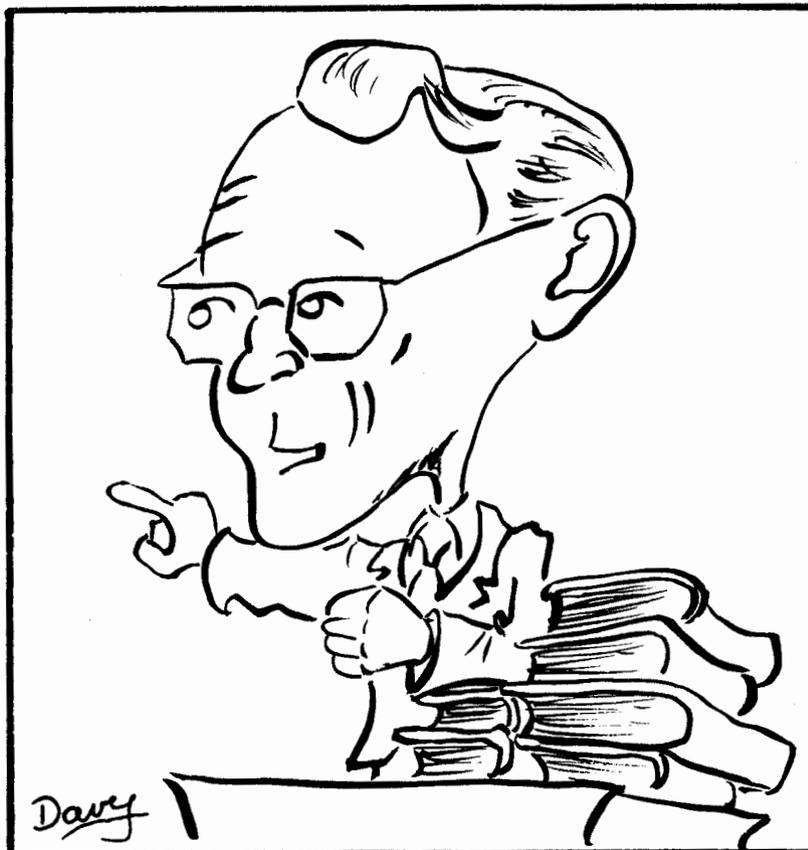
La clef du succès dans une assemblée législative où l'on a une grande majorité se situe selon moi au sein du caucus. J'avais divisé le caucus pour que chaque ministre puisse faire rapport à un comité de caucus. Ce dernier siégeait régulièrement avec les ministres et examinait les dépenses, les décrets en conseil ainsi que les projets de loi. Nous avions également l'habitude de rassembler les membres du caucus trois semaines ou un mois avant que l'Assemblée législative ne se réunisse afin de les familiariser avec les questions à l'étude. J'ai toujours pensé que le ministre responsable ne devait pas être le seul en mesure de répliquer aux critiques de l'opposition, et qu'au moins trois ou quatre députés ayant discuté de la question avec le ministre, devaient être prêts à prendre la parole. Autrement, il ne s'agit que d'un débat entre ministres et députés de l'opposition, ce que j'ai souvent vu à Ottawa et ailleurs.

### Le sens de la politique

Ce que j'ai le plus aimé du Parlement et de la politique, c'est qu'ils permettent de rencontrer des gens. La politique n'a pas seulement trait à l'économie, à l'administration ou au droit. Elle touche essentiellement les gens. Elle a pour objet de les amener à vivre ensemble dans une certaine harmonie, et de bâtir une société où chacun peut jouir du maximum de liberté tout en n'entravant pas celle d'autrui. La politique est l'art de trouver des terrains d'entente. Comment amener les agriculteurs et les ouvriers à reconnaître qu'ils ont des intérêts communs? L'agriculteur produit des biens que l'ouvrier doit acheter et vice versa. Peut-on élaborer un système qui soit juste pour les deux? Toute injustice est source d'hostilité et parfois même de conflit. La politique nous enseigne l'art de vivre ensemble.

La défaite fait partie de la politique, mais cette idée ne m'a jamais dérangé. Peut-être ma formation religieuse m'a-t-elle appris que l'homme est loin d'être parfait.

Je ne m'attends jamais à ce que les gens soient toujours reconnaissants ou loyaux. Chacun a ses défauts, et il vous faut les accepter tout comme on veut



que les nôtres le soient. Ce que j'ai le moins aimé en politique, c'est l'animosité qui se fait parfois jour. Je me souviens de certains éditoriaux au sujet de mon parti et de moi-même. La haine qui s'en dégageait touchait presque à la paranoïa. Cependant, il ne faut jamais oublier que si quelqu'un a joui de pouvoirs ou de privilèges spéciaux qu'il est sur le point de perdre, il vous abreuvera de toutes sortes d'injures. Pareille animosité peut envenimer la politique et alimenter les récriminations personnelles.

A mon avis, il y a deux catégories de gens en politique: ceux qui demeurent vos amis malgré les divergences d'opinion et ceux qui, si vous leur donnez l'estocade en pleins débats, se plairont à entretenir leurs blessures. J'ai toujours tenté de suivre une maxime très simple: être aimable avec quiconque voulait l'être et ne pas m'occuper de ceux qui voulaient qu'on les laisse tranquilles. Jimmy Gardiner, par exemple, était un fier combattant et un petit homme très courageux. Toutefois, comme bien d'autres, il n'aimait pas qu'on lui donne la réplique. Nous avons eu plusieurs véritables bagarres et il ne me parlait que si c'était absolument nécessaire.

Lorsque j'étais premier ministre de la Saskatchewan, j'ai eu l'occasion de me rendre en France pour dévoiler un monument près de Dieppe où de si nombreux soldats du régiment du sud de la Saskatchewan ont été tués. Je m'apprétais à partir le dimanche soir lorsque quelqu'un me dit que le fils de M. Gardiner était enterré à environ six milles de là. Je voulais aller sur sa tombe, mais c'était assez difficile d'accès. L'attaché militaire de l'ambassade canadienne à Paris, le Colonel Allan Chambers, m'accompagnait. Il se procura un avion et quelques couronnes de fleurs et retint les services d'un cornemuseur. A cinq heures le lendemain matin, nous déposons les couronnes et procédions à une petite cérémonie militaire. Quelque temps après, je dus me rendre à Ottawa pour assister à une conférence fédérale-provinciale. J'allai chez le barbier où je me retrouvai assis à côté de Jimmy Gardiner. Je le saluai, mais il ne me répondit pas. Il se leva avant moi et paya le barbier. Il hésitait à franchir la porte se demandant que faire. Enfin, il se retourna et vint vers moi. Il me tendit la main en disant: "Je veux vous remercier de ce que vous avez fait pour mon fils." Nous sommes par la suite devenus d'assez bons amis, mais il faut parfois pas mal de temps pour que s'atténuent les ressentiments.

Dans une société démocratique, non seulement avez-vous le droit de dire ce que vous pensez, mais il vous faut aussi donner à votre adversaire la chance de faire de même et ne pas garder de ressentiment si vous

n'êtes pas d'accord avec lui. Une société pluraliste a pour fondement la diversité. Une société dans laquelle tous penseraient, s'habilleraient et parleraient de la même façon serait ennuyante au possible.

### **L'importance de l'humour**

J'ai malheureusement remarqué au cours des dernières années que les propos des députés tendaient à devenir plus cinglants, en particulier lorsqu'il s'agissait de questions régionales. Je ne veux pas dire que les députés étaient auparavant plus indulgents, mais il y avait plus de concessions mutuelles et un certain sens de l'humour qui assurait l'équilibre. Je me souviens du jour où le budget du port de Toronto a été présenté à la Chambre. Nous avons dû, toute la journée, prêter l'oreille aux discours des représentants de cette ville. Ce fut assez pénible que d'avoir à entendre douze ou quatorze députés nous parler de leur belle et grande ville. Lorsqu'ils eurent tous terminé, un député du Québec dérida la Chambre en disant: "Monsieur le Président, toute la journée les députés de Toronto nous ont parlé de leur belle ville. C'est une ville superbe, monsieur le Président. Je le sais, j'y ai passé une semaine dimanche dernier."

De même, lorsque le budget pour les ports de l'Atlantique a été déposé, la plupart des députés de cette région ont voulu participer au débat. Ce fut une journée assez monotone. Enfin, un député libéral de l'Alberta, Michael Clark, se leva. On l'avait baptisé "le rouquin", non pas en raison de ses vues politiques, mais parce qu'il avait une abondante chevelure rousse. C'était tout un blagueur. Au moment où il se leva, il y avait de l'électricité dans l'air. Les députés des Maritimes n'avaient cessé de se plaindre des injustices que leur avait infligées le reste du Canada. Michael regarda l'assemblée et dit: "Monsieur le Président, j'ai écouté toute la journée les récriminations des députés des provinces de l'Atlantique. Le dernier à parler a dit que les Maritimes sont plus riches en poisson que toute autre région du monde et que le poisson développe l'intelligence. Tout ce que j'aimerais dire, monsieur le Président, c'est que Dieu le père a eu la bonté de mettre du poisson là où on en avait le plus besoin." Il a fallu trois gardes pour qu'il sorte sain et sauf de la Chambre! Il n'y est pas revenu pendant une semaine.

J'aimerais que cette sorte d'humour anime toujours nos discussions parlementaires. Il faudrait que malgré nos différences politiques, régionales ou linguistiques, nous puissions rire de nous-mêmes. Nous pourrions ainsi, en gens civilisés, exprimer nos différends sans aucune antipathie ni animosité.

*(traduit de l'anglais)*